

HANDICAPS, SITUATIONS DE HANDICAP ET BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS



• DOMAINES CONCERNÉS

- Enseignement moral et civique
- Français

• OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Connaître et comprendre les notions de handicaps, de situations de handicap et de besoins éducatifs particuliers.
- Appréhender la différence entre handicaps et situations de handicap.
- Connaître les besoins éducatifs particuliers et comprendre qu'ils concernent également les élèves au-delà du handicap.
- Débattre des conditions et moyens d'une école pleinement inclusive.
- Construire une culture civique.
- Utiliser l'écrit pour réfléchir.

• COMPÉTENCES MOBILISÉES

- Comprendre et partager les principes et valeurs de la République, et plus précisément l'inclusion et l'équité.
- Aborder la notion d'acceptation des différences.
- Comprendre la notion de la règle et celle du droit.
- Explorer, structurer, confronter ses idées.
- Développer des aptitudes à la réflexion critique.
- S'impliquer dans un travail en équipe et se sentir membre d'une collectivité.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

- Définition des notions :
Handicap : constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Handicap invisible : handicap qui n'est pas immédiatement perceptible, comme les troubles de la santé mentale, les stades précoces de maladies invalidantes (ex. : la sclérose en plaques), la dyslexie, etc.

Situation de handicap : une personne est en situation de handicap quand elle est confrontée à des obstacles environnementaux ou sociaux qui entravent sa participation sociale, éducative ou professionnelle.

Les grandes familles de handicap :

-> **Le handicap mental** : déficiences intellectuelles entraînant des difficultés de réflexion, de communication, de décision, etc.

-> **Le handicap cognitif** : conséquence de dysfonctionnements des fonctions cognitives : troubles de l'attention, de la mémoire, du langage, des gestes, etc.

-> **Le handicap moteur** : ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité.

-> **Le handicap visuel** : malvoyance légère à sévère allant jusqu'à la cécité.

-> **Le handicap auditif** : perte partielle ou totale de l'ouïe.

-> **L'autisme** : trouble du neuro-développement qui correspond à un déficit de la communication et des interactions sociales ainsi que des comportements, des intérêts restreints et répétitifs.

-> **Le handicap psychique** : handicap qui n'affecte pas directement les capacités intellectuelles mais leur mise en œuvre (dépression sévère, troubles bipolaires, etc.).

-> **Le plurihandicap** : association d'atteintes motrices et/ou sensorielles de même degré.

-> **Le polyhandicap** : association d'une déficience mentale et motrice entraînant une forte restriction de l'autonomie.

-> **Les traumatismes crâniens** : traumatismes du neurocrâne ou du cerveau, légers, moyens ou graves.

-> **Les maladies dégénératives** : maladies où un ou plusieurs organes sont progressivement dégradés.

-> **Les troubles dys** : troubles cognitifs spécifiques

et les troubles des apprentissages qu'ils induisent (dysphasie, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, dysgraphie).

Besoins éducatifs particuliers : besoins liés à une situation particulière impactant la relation à l'école et aux apprentissages.

Des exemples d'aménagements et d'adaptations en cliquant sur ce lien :

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/>

Les élèves à besoins éducatifs particuliers regroupent :

- > Les enfants en situation de handicap (physiques, sensoriels, mentaux).
- > Les enfants avec des troubles des apprentissages.
- > Les enfants en situation familiale ou sociale difficile.
- > Les enfants à haut potentiel (EHP).
- > Les enfants allophones nouvellement arrivés en France.
- > Les enfants malades.
- > Les enfants du voyage.
- > Les mineurs en milieu carcéral.

• RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

À VOIR :

« Mon petit frère de la lune », court métrage d'animation.

Une petite fille essaie de faire comprendre pourquoi son petit frère autiste n'est pas vraiment comme les autres enfants et donne sa version des faits.

<https://www.youtube.com/watch?v=t-N2oVHBqMY&t=10s>



« Erreur 404 », vidéo de sensibilisation sur le handicap invisible.

<https://www.youtube.com/watch?v=KfLyUDMTIdQ>



« **Handicap toi-même !** », docu-fiction sur le handicap. Caméras et micros à la main, un groupe d'adultes porteurs d'un handicap interviewent les professionnels du secteur et sondent les passants dans la rue, s'interrogeant sur le regard que notre société porte sur eux.

<https://www.youtube.com/watch?v=yPg7n2JzYzc>

« **Les rencontres du Papotin** », lors des rencontres du Papotin, des journalistes atypiques, porteurs de trouble du spectre de l'autisme, interviewent sans filtre des personnalités (médiatiques).

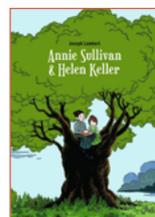
<https://www.france.tv/france-2/les-rencontres-du-papotin/toutes-les-vidéos/>

À DÉCOUVRIR :

« **Les troubles DYS – C'est pas sorcier** »

<https://www.youtube.com/watch?v=7jaeNhjz2rQ>

À LIRE :



« **Annie Sullivan & Hellen Keller** », de Joseph Lambert.

Née en 1880 dans l'Alabama, la petite Hellen Keller devient aveugle et sourde à l'âge de dix-neuf mois, probablement des suites d'une méningite. Elle devient alors incapable de communiquer avec son entourage, si ce n'est avec quelques gestes maladroits. Sa vie va être bouleversée à l'âge de six ans quand ses parents engagent Annie Sullivan comme gouvernante.



« **Le silence de Mélodie** », de Sharon M. Draper.

Mélodie n'est pas une enfant ordinaire. À cause de sa maladie, elle ne peut ni marcher, ni parler, mais elle a une mémoire photographique : elle se souvient de tout ce qu'elle a vécu dans les moindres détails. Mais Mélodie refuse d'être définie par son handicap et elle est déterminée à le faire savoir au monde entier.

« **Running girl** », de Narumi Shigematsu

Rin, suite à un sarcome osseux, a dû être amputée d'une partie de sa jambe droite. Depuis, la lycéenne a bien du mal à retrouver goût à la vie. Mais grâce à sa découverte des lames, des prothèses adaptées aux sportifs, la jeune fille va se fixer un nouvel objectif : participer aux Jeux paralympiques de Tokyo !

-> Les activités proposées ci-après peuvent bien sûr être réalisées dans l'ordre souhaité, la numérotation n'étant donnée qu'à titre indicatif.

ACTIVITÉ 1 |

Du handicap aux besoins éducatifs particuliers



• OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les notions de handicaps, de situations de handicap et de besoins éducatifs particuliers.
- Appréhender et analyser concrètement le handicap, la situation de handicap et la prise en compte des besoins éducatifs particuliers.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

10 questions/réponses

1 Quel pourcentage des handicaps ne sont pas visibles ?

- A : 30 %.
- B : 50 %.
- C : 80 %.

Réponse(s) : C. 80 % des handicaps ne sont pas visibles. Il y a donc certainement autour de toi des jeunes et des adultes dont tu ignores le handicap.

2 Si un enfant malade est hospitalisé ou en convalescence, que lui permet la prise en compte de son besoin éducatif particulier ?

- A : De bénéficier d'un suivi scolaire à l'hôpital.
- B : D'avoir une assistance pédagogique à domicile.
- C : De recevoir les cours et les devoirs par e-mail.

Réponse(s) : A et B. Un enfant malade peut bénéficier de cours à l'hôpital et/ou à son domicile pour lui permettre de continuer ses études.

3 Que signifie « être en situation de handicap » ?

- A : Se mettre à la place d'une personne handicapée pour comprendre quels obstacles elle doit surmonter.
- B : Être pour toujours dans l'incapacité de réaliser des activités de la vie courante.
- C : Être temporairement dans l'incapacité de réaliser des activités de la vie courante.

Réponse(s) : B et C. Une personne en situation de handicap est confrontée à des incapacités, légères ou importantes, temporaires ou permanentes.

4 Comment se manifeste le handicap invisible appelé « dyspraxie » ?

- A : Par un trouble de développement du langage.
- B : Par une difficulté à planifier et à effectuer certains gestes et activités volontaires.
- C : Par un trouble de l'écriture.

Réponse(s) : B. Avec parfois des difficultés à écrire et à dessiner. Le trouble de développement du langage s'appelle « dysphasie ». Le trouble qui affecte uniquement l'écriture manuelle et son tracé se nomme « dysgraphie ». Mais tous nécessitent de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves concernés.

5 Qu'est-ce que l'équité ?

- A : Le fait de traiter tout le monde de la même manière, quelles que soient les différences individuelles.
- B : Le fait d'adapter un environnement pour accueillir n'importe quelle personne quelles que soient ses différences.
- C : Le fait de prendre en compte les particularités de chacun.

Réponse(s) : B. Cela afin que tous aient les mêmes chances. La réponse A définit l'égalité ; la réponse C, l'inclusion.

6 Comment un élève allophone, c'est-à-dire dont la langue maternelle est différente de celle du pays où il vit, doit-il être scolarisé pour être en situation d'équité ?

- A : Dans une classe ordinaire.
- B : Dans une classe où tous les élèves parlent la même langue que lui.
- C : Il doit apprendre le français avant d'être scolarisé.

Réponse(s) : A. Pour garantir l'équité en milieu scolaire, l'élève allophone est inscrit dans une classe ordinaire, tout en bénéficiant au titre d'un besoin éducatif particulier d'un enseignement renforcé en français.

7 Quels sont, parmi ces trois propositions, les élèves concernés par les besoins éducatifs particuliers ?

A : Les élèves en situation de handicap.

B : Les élèves à haut potentiel.

C : Les élèves mineurs en milieu carcéral.

Réponse(s) : A, B et C. Les besoins éducatifs particuliers regroupent de nombreux besoins liés à des difficultés, qu'elles résultent d'une situation de handicap ou non.

8 Parmi ces handicaps, lequel ou lesquels sont considérés comme invisibles ?

A : La dyslexie.

B : La cécité.

C : La mucoviscidose.

Réponse(s) : A et C. La dyslexie est un trouble de la lecture, tandis que la mucoviscidose est une maladie génétique. Tous deux sont difficilement détectables.

9 Comment peuvent se traduire les aides et aménagements apportés aux élèves à besoins éducatifs particuliers ?

A : Par la présence d'une aide humaine.

B : Par une adaptation de leur emploi du temps.

C : Par des modes de déplacement adaptés.

Réponse(s) : A, B et C. Les aides, adaptations pédagogiques et aménagements diffèrent selon la situation de handicap et les besoins éducatifs particuliers de chacun, afin de garantir l'équité scolaire.

10 Au cours de leur vie, combien de personnes seront confrontées à une situation de handicap ?

A : 1 sur 2.

B : 1 sur 10.

C : 1 sur 100.

Réponse(s) : A. La situation de handicap recouvre une grande diversité de situations, d'une personne en béquilles après une intervention médicale à quelqu'un souffrant de problèmes de vue avec l'âge.

• PRÉPARATION

- Expliquer les règles en précisant qu'il peut y avoir une ou plusieurs bonnes réponses.
- Constituer des équipes de 5 à 6 élèves.
- Demander à chaque groupe de noter la réponse choisie ainsi que la justification.

• MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

- Distribuer ou dicter les questions aux élèves.
- Préciser qu'il est important de débattre entre eux afin de choisir une réponse à l'unanimité.
- Demander à chaque groupe, à tour de rôle, de donner la réponse relative à un item. Puis les autres groupes confirment ou débattent si leur réponse diffère.
- Laisser chaque groupe s'exprimer, puis donner les bonnes réponses en les explicitant.

ACTIVITÉ 2 |

Prendre en compte les besoins éducatifs particuliers pour l'équité scolaire



• OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les notions de handicaps et de besoins éducatifs particuliers.
- Identifier et exprimer en les régulant des sentiments moraux.
- Exprimer son opinion et respecter celle des autres.
- Accepter les différences.
- Comprendre les enjeux des besoins éducatifs particuliers et de l'équité scolaire.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

- Qu'est-ce que la discussion à visée philosophique ?

La discussion à visée philosophique a pour objet de développer la pensée réflexive en explorant des idées, en les confrontant et en les structurant.

Pour retrouver le détail du déroulement d'une discussion à visée philosophique :

<https://eduscol.education.fr/document/37616/download#:~:text=Il%20s'agit%20d'expliquer,par%20l'absurde%E2%80%A6>

- **Définition de l'équité** : fait de traiter chaque personne différemment dans le respect absolu de ce qui lui est dû, c'est-à-dire en prenant en compte ses particularités afin que tous aient les mêmes chances.
- **Sujet de la discussion philosophique** : l'importance de la prise en compte des besoins éducatifs particuliers de chacun pour garantir l'équité scolaire.

• PRÉPARATION

- Rappeler aux élèves ce que sont les besoins éducatifs particuliers et la notion d'équité scolaire.
- Présenter le sujet de la discussion aux élèves en leur demandant de réfléchir aux questions qu'elle soulève et de les écrire sur une feuille. Par exemple : Pourquoi est-ce plus équitable de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers ? Pourquoi le principe d'égalité ne permet-il pas de garantir les mêmes chances de réussite à tous ?
- Préciser que, lors de la discussion, la parole sera régie par des règles démocratiques : le droit à chacun de s'exprimer et le devoir de tous d'écouter.
- Utiliser un bâton de parole (micro ou autre).

• MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

- Laisser 10 à 15 minutes de réflexion individuelle aux élèves, puis écrire au tableau les différentes questions qu'ils ont formulées. Les reformuler au besoin, puis voter pour choisir la question à débattre.
- Constituer deux groupes : les discutants et les observateurs, dont le rôle sera d'observer le fonctionnement du débat (A-t-il bien été démocratique ? A-t-il permis d'avancer ?) et les processus de pensée (D'où je sais ce que je sais ? L'ai-je appris à l'école, par des proches ? L'ai-je lu dans un livre, sur internet, dans la presse ?).
- Choisir également un élève président de séance qui répartira la parole, un élève reformulateur qui interviendra tout au long de la discussion et un ou plusieurs élèves synthétiseurs.
- Positionner les discutants en rond (ou en U) de sorte qu'ils puissent se parler face à face. Placer les observateurs derrière les discutants.
- Rappeler que seul l'élève qui tient le bâton de parole peut s'exprimer.
- N'intervenir durant la discussion que pour relancer les échanges et les réguler, sans jamais donner son avis, afin d'aider à la construction d'une pensée réflexive. L'enseignant garde une position neutre, jouant uniquement un rôle d'animation et de modération.
- En fin de débat, les observateurs ont la parole, puis le ou les élèves synthétiseurs résumant la discussion, la formalisent et tentent d'en tirer une ou plusieurs conclusions.
- Choisir éventuellement une autre question en inversant les rôles entre discutants et observateurs.

ACTIVITÉ 3 I

Sais-tu pourquoi ?



• OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre la notion de handicap et de besoins éducatifs particuliers à travers le roman « Sais-tu pourquoi je saute ? » écrit par Naoki Higashida, aux éditions J'ai Lu.
- Imaginer une histoire s'inspirant du récit de Naoki Higashida, mais plaçant le héros dans une autre situation afin d'identifier et de comprendre les difficultés qu'il rencontre.

• OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

- Résumé de l'ouvrage :

Qui a dit que les autistes s'enfermaient dans une bulle ? Qu'ils seraient des êtres insensibles, indifférents au monde extérieur ? Naoki, treize ans, atteint d'autisme non verbal, fait trembler nos préjugés sur leurs bases... Pour la première fois, un enfant raconte l'autisme de l'intérieur. Il répond aux questions que les parents se posent : Pourquoi fuis-tu le contact visuel ? Est-il vrai que tu détestes qu'on te touche ? Pourquoi répètes-tu la même question sans arrêt ? Pourquoi sautes-tu en tapant des mains ? Ayant appris à communiquer grâce à une grille alphabétique, Naoki a d'abord publié son livre sur Internet, pour devenir le porte-parole de tous ceux qui, comme lui, sont incompris.

- Extrait de l'ouvrage :



« Il y a des moments où je suis incapable de faire ce que je voudrais ou ce que je dois faire. Ça ne veut pas dire que je ne veux pas, mais je n'arrive pas à me décider. Même pour une tâche toute simple, c'est bien plus compliqué de m'y mettre que pour vous. Voilà comment je dois m'y prendre :

- 1 - Je réfléchis à ce que je vais faire.
- 2 - Je visualise la façon dont je vais m'y prendre.
- 3 - Je m'encourage à passer à l'action.

L'aisance avec laquelle je vais réaliser ce qu'on m'a demandé dépend de la bonne marche de ce processus. Parfois je ne peux pas agir, même si je le désire de toutes mes forces, car mon corps ne m'obéit pas. Ce n'est pas comme quand on est malade. C'est plutôt comme si j'avais l'impression que mon corps tout entier, sauf mon âme, appartenait à quelqu'un d'autre et que je n'avais aucun contrôle sur lui. Je ne crois pas que vous puissiez imaginer la sensation atroce dont je parle.

On ne se rend pas toujours compte en observant les personnes atteintes d'autisme, mais nous n'avons jamais vraiment l'impression que notre corps nous appartient. Il a toujours tendance à agir « de lui-même », et à échapper à notre contrôle. Coincés à l'intérieur, nous devons lutter très dur pour lui faire faire ce que nous voulons...»

• PRÉPARATION

- Lecture du résumé, puis de l'extrait de l'œuvre par l'enseignant ou l'un des élèves.
- Présenter l'atelier de création en précisant qu'il s'agit d'inventer une histoire rédigée du point de vue d'un héros dans une situation différente de celle de Naoki. Par exemple un élève « dys » (dyspraxique ou dyslexique), une élève en fauteuil dans un collège où les cours sont réalisés au premier étage, etc.
- Rappeler que, comme dans le roman « Sais-tu pourquoi je saute ? », il est important d'évoquer les difficultés que rencontre ce héros et les besoins éducatifs particuliers dont il pourra bénéficier.

• MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

- En classe entière, demander aux élèves de choisir une situation différente de celle de Naoki, mais qui renvoie également à des besoins éducatifs particuliers.
- Inviter les élèves à imaginer l'histoire en lançant des propositions oralement afin de lever d'éventuels blocages liés à l'orthographe et à la grammaire. Selon le contexte, l'atelier d'écriture peut être également mené en binôme ou en petits groupes.

- Les encourager en leur demandant de réfléchir à la situation : « Dans quelle situation de handicap, qu'il soit visible ou invisible, pourriez-vous placer l'héroïne ou le héros ? », « À quelles difficultés serait-elle ou serait-il alors confronté(e) ? », etc.
- Les inviter éventuellement à reformuler leurs propositions pour mieux créer l'action ou le dialogue.
- Amener tous les élèves à participer afin que les idées, les styles et le vocabulaire de chacun se mélangent au sein d'une histoire riche et coopérative.
- Une fois le récit achevé, proposer à un ou plusieurs élèves volontaires de le lire devant l'ensemble de la classe, puis d'expliquer comment cette nouvelle histoire leur a permis d'identifier des besoins éducatifs particuliers et leur a fait prendre conscience de leur importance.